

BEAUVECH'infos

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION BIMESTRIEL | N°51 OCTOBRE 2024 | BEAUVECHAIN | HAMME-MILLE | L'ECLUSE | NODEBAIS | TOURINNES-LA-GROSSE



COMMUNE DE
BEAUVECHAIN



Centre culturel
de Beauvechain



Chères beauvechainoises,
Chers beauvechainois,

Le 26 septembre dernier, une tornade est passée à Beauvechain, dans le quartier des Burettes.

Par miracle, on ne déplore aucun blessé. Les dégâts matériels sont, par contre, conséquents. La reconnaissance de calamité naturelle a été demandée à la Région wallonne. En fonction de la décision qui sera prise, des indemnités pourront être réclamées par les riverains sinistrés.

Je tiens encore une fois à remercier tous les services de secours, le personnel communal, ainsi qu'Ores et tous les citoyens qui sont intervenus auprès des personnes impactées. Ces moments difficiles révèlent bien souvent toute la générosité des membres d'une communauté et la solidarité qui s'installe entre voisins.

Début septembre, nous participions à la Semaine de la Mobilité. Les événements et actions organisés ont valu à notre commune d'être nommée «Coup de coeur» de l'édition 2024 par le Service public de Wallonie qui a offert aux services communaux une trottinette électrique. En route pour des petits trajets plus verts!

Je profite de cet éditorial pour annoncer la récente mise en place d'un «Registre des étoiles» à Beauvechain. Ce registre symbolique s'inscrit dans l'accompagnement des parents dans le processus de deuil périnatal.

Je souhaite un bon congé d'automne à tous les enseignants ainsi qu'aux enfants.

Votre Bourgmestre,
Carole Ghiot

www.beauvechain.eu

Vivre à Beauvechain

Bonjour voisin!

Les troubles de voisinage sur terrains privés sont de la compétence de la Justice de paix. La compétence de la commune se limite aux problèmes ayant un impact sur la voie publique.

Les principales sources de conflits de voisinage :

Nuisances sonores :

Les communes, via leur Règlement général de Police, établissent des réglementations précises sur les horaires durant lesquels le bruit est toléré. En cas de nuisances excessives, il est possible de porter plainte auprès de la police locale (101).

Plantations et clôtures :

Le Code civil impose des distances minimales pour la plantation des arbres et des haies. Si un arbre dépasse sur la propriété du voisin, celui-ci peut exiger l'élagage des branches.

Servitudes et empiètements :

Les servitudes de passage, par exemple, sont encadrées par la loi et doivent être respectées sous peine de litiges. Tout empiètement sur une propriété voisine peut être contesté en justice.

Avant tout, en cas de conflit, nous conseillons aux citoyens d'ouvrir le dialogue avec leurs voisins afin de trouver un arrangement à l'amiable. À défaut, la Justice de paix de Jodoigne (<https://www.rechtbanken-tribunaux.be/fr/justice-de-paix-de-jodoigne>) est compétente pour apporter une aide juridique et/ou procédurière. Il est également possible de demander à la justice de paix une conciliation ou une médiation (plus formelle) avant d'entamer une réelle procédure.

Plus d'informations: <https://www.sillonbelge.be/10535/article/2023-02-24/que-faire-de-larbre-du-voisin-qui-me-de-range>

Chats errants

Depuis 2004, avec l'aide de vétérinaires conventionnés, la commune a investi 49.370 € dans la stérilisation des chats errants. Ainsi, jusqu'à ce jour, 538 chats ont été stérilisés dans l'entité de Beauvechain.

L'habitant qui a remarqué la présence d'un chat qui n'a manifestement plus de propriétaire peut obtenir, en prêt, une cage qui lui permettra de capturer l'animal. Une caution de 20€ vous sera réclamée et vous sera bien sûr restituée dès que vous rendrez la cage, en bon état et nettoyée, après la libération du chat sur son territoire d'origine.

Un certificat confirmant l'état d'errance du chat devra être signé par trois personnes différentes, voisins du territoire de capture. Ce document vous servira de laissez-passer auprès du vétérinaire.

Rendez-vous doit préalablement être pris avec l'un des vétérinaires conventionnés avec la commune. Nous vous conseillons de le contacter avant de placer la cage pour vérifier qu'il pourra effectivement accueillir l'animal et l'opérer dans les délais.

Si vous êtes envahis par des chats errants ou que vous subissez des nuisances, vous pouvez contacter le service Environnement : 010/86.83.13 environnement@beauvechain.be

Distribution d'arbres

Samedi 23 novembre de 14h à 16h

Hangar communal (rue de la Cure)

Fin novembre depuis plus de 40 ans, la commune de Beauvechain distribue des arbres aux citoyens de l'entité.

La plantation d'arbres est bien plus qu'un simple acte de jardinage ; c'est un geste crucial pour la préservation de notre planète et le bien-être des générations futures. En effet, les arbres jouent un rôle indispensable dans le maintien de l'équilibre écologique, la régulation climatique et le soutien à la biodiversité.

Ainsi, les variétés sélectionnées ont une base : elles sont mellifères et peuvent produire des petits fruits comestibles. Voici la liste des variétés distribuées cette année :

Eglantier, Bourdaine, Charme, Cornouiller sanguin, Framboisier, Fusain, Sorbier des oiseleurs, Cassis, Viorne obier, Pommiers (basse-tige, annexe 3, AGW 08/09/2016), Pruniers (basse-tige, annexe 3, AGW 08/09/2016), Cerisiers (basse-tige, annexe 3, AGW 08/09/2016), Poiriers (basse-tige, annexe 3, AGW 08/09/2016).

Pour tout renseignement complémentaire : Vincent Bulteau, Conseiller en environnement, environnement@beauvechain.be – 010/86.83.13.

État civil

Mariages

WITTEBOLS Tom et **BARTHOLOMEES** Linde - 16/08/2024

LEROY Guillaume et **BAUGNIET** Kim - 17/08/2024

UKA Arlind et **EMINI** Nora - 20/08/2024

VERSWIJVEL Vincent et **HUYSKENS** Marie - 24/08/2024

CRETEUR Nicolas et **RANSBOTIJN** Aude - 21/09/2024

Naissances

THEUWISSEN Lenne - 20/06/2024

GOENEN FRERES Ellie - 26/06/2024

DONY Théa - 29/07/2024

BAUGNIES Lucas - 19/08/2024

PARTON Isée - 20/08/2024

DUPUIS ADAMS Maxime - 09/08/2024

Décès

GILLARD Jacques - 12/08/2024

VAN REYN Jacqueline - 15/08/2024

WILQUET Martine - 15/08/2024

VANSCHOU BROUCK Marcel - 25/08/2024

STEINER Fernand - 27/08/2024

RIGUELLE Jean - 28/08/2024

DE TROYER Claudette - 11/09/2024

VANROY Maria - 20/09/2024

HERTKENS Angelika - 20/09/2024

DILEN Paulien - 30/09/2024

Les jubilaires ont été fêtés

Le 22 septembre 2024, notre commune a célébré 13 couples jubilaires lors d'une belle cérémonie. Tout d'abord, la bourgmestre a prononcé un discours retraçant les histoires de rencontre des couples célébrés, qui a été suivi d'un concert de l'Ensemble Musical de Beauvechain. Pour clôturer l'événement, des mignardises ont été servies, créant un moment convivial et festif.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle après-midi et **félicitations** à ces couples mariés depuis 50, 60, 65 et même 70 ans!



Un prêt à 0%?

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans en Wallonie et vous souhaitez effectuer des travaux afin de réduire votre consommation et vos factures énergétiques, d'adapter ou de sécuriser votre habitation ?

La Société wallonne du crédit social (SWCS) vous propose un prêt à tempérament à 0% pour la réalisation de vos travaux de rénovation pouvant, en fonction de la formule de prêt, ouvrir le droit à des primes.

Les différentes formules :

- Rénopack : Prêt à taux zéro pour vos travaux réalisés sur base d'un audit énergétique
- Rénopack SWCS : Prêt à taux zéro pour vos travaux de toiture ou d'électricité sans audit énergétique avec un régime de prime spécifique
- Rénoprêt : Prêt à taux zéro pour vos travaux sans audit énergétique et pour lesquels vous renoncez aux primes pour les travaux qui peuvent en bénéficier (ex. menuiseries extérieures) ou qui n'en bénéficient pas (ex. panneaux photovoltaïques).

Point d'attention

Au-delà de 2 enfants à charge, n'hésitez pas à vous adresser au Fonds du Logement des familles nombreuses de la Wallonie – FLW

Conditions

Pour bénéficier du financement de vos travaux de rénovation, vous devez:

- Être propriétaire occupant avec maximum 2 enfants à charge (Pour les propriétaires bailleurs avec plus de 2 enfants ou locataires d'un logement voir www.flw.be);
- Être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé
- Être propriétaire d'une habitation située en Wallonie qui a connu une première occupation en tant que logement il y a au moins 15 ans

Énergie

- Avoir bénéficié au cours de l'avant-dernière année de revenus globalement imposables (R.I.G.) inférieurs à 104.400 €
- Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit
- Disposer d'une attestation de conformité valable des installations électriques et/ou de gaz
- Avoir un logement salubre ou qui le sera à l'issue des travaux
- Faire réaliser vos travaux par un entrepreneur

Attention, vos travaux ne peuvent débuter qu'après la signature de votre acte de prêt.

Pour quels travaux ?

Des travaux d'un montant min. de 1000€ à max. 60.000€ qui permettent :

- De rendre votre habitation salubre (mise en conformité de vos installations électriques et/ou de chauffage,...)
- De réaliser des économies d'énergie (couverture et isolation de la toiture, isolation des murs, remplacement de la chaudière,...)
- D'adapter votre habitation au handicap (adaptation de votre salle de bain, adaptation de votre cage d'escalier, ...)
- De sécuriser votre habitation (stabilité, prévention contre la chute ou les inondations,...)

Retrouvez la liste complète de ces travaux sur le site de la SWCS (<https://www.swcs.be/>).

Procédure

Si vous souhaitez vous inscrire afin de commencer à constituer votre dossier pour obtenir le financement de vos travaux de rénovation, rendez-vous sur la plateforme Appi-crédit (<https://appicredit.swcs.be/>) de la SWCS ou informez-vous sur les autres possibilités d'introduire votre demande directement sur le site de la SWCS (<https://www.swcs.be/>).

Source : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-du-financement-de-vos-travaux-de-renovation>

Un coup d'boost?

Profitez de nos ateliers de trois types qui apportent des solutions concrètes pour toutes vos questions d'énergie. *Pour en savoir plus, rendez-vous sur les réseaux du GAL Culturalité: www.culturalite.be*



UN COUP D'BOOST?

ENERGIE@CULTURALITE.BE

Jeudi 5 novembre | 19h30 | Incourt : «Financer sa rénovation»

Samedi 16 novembre | 9h30 | Orp-Jauche : «Je pose mon isolant»

Jeudi 28 novembre | 19h30 | Jodoigne : «Concevoir sa rénovation, comparer des devis»

Jeudi 12 décembre | 19h30 | Perwez : «Constituer son dossier de primes»

Enfance & Jeunesse

Calendrier Jeunesse

Le service Jeunesse propose aux 12-25 ans des activités tout au long de l'automne.

Secourisme, techniques de course, yoga, initiation à la boxe, et impro sont au super programme! N'hésitez pas un seul instant, inscrivez-vous! Le nombre de places est limité, mais toutes ces activités sont gratuites.



INITIATION À LA BOXE
VENDREDIS 1ER, 8, 15, 22
NOVEMBRE DE 17H À 18H
SALLE JEAN XXIII | GRATUIT



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
ATL.BEAUVECHAIN.BE




DÉCOUVERTE DE L'IMPRO
SAMEDIS 9, 16, 23, 30
NOVEMBRE DE 11H À 12H
SALLE DE MILLE | GRATUIT



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
ATL.BEAUVECHAIN.BE




YOGA & GESTION DU STRESS
MERCREDIS 27
NOVEMBRE, 4, 11 ET 18
DÉCEMBRE DE 16H À 17H15
SALLE DE MILLE | GRATUIT



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
ATL.BEAUVECHAIN.BE



Informations et inscriptions via jeunesse@beauvechain.be - 010/86.83.17

Place aux Jeunes

Le 14 septembre dernier, la Commune participait à nouveau au projet « Place aux Jeunes » de la province du Brabant wallon et organisait un après-midi placé sous le signe de l'adrénaline en collaboration avec les clubs sportifs de l'entité.

Les jeunes entre 10 et 20 ans étaient invités de 13h à 17h aux alentours de la Place communale. Le parking du dépôt communal s'était transformé en piste de karting, le jardin de la cure accueillait quant à lui le Laser game. Le programme varié a attiré de nombreux ados.

Les participants ont également pu découvrir une partie des clubs sportifs de l'entité : L'A.M.I (Amicale des Marcheurs Indépendants), le Tennis Club de Beauvechain, le Judo Club Tori, Evi'Dance, le Karaté Kyokushin Beauvechain, le cercle d'aéromodélisme Les Aiglons et le Club de tennis de table de Hamme-Mille.

Des initiations étaient proposées tout l'après-midi. Les jeunes ont même pu s'exercer sur un simulateur de vol ou encore aller découvrir l'aéromodélisme sur le terrain du Cayberg, à Mille.

Lydie Carle a su attirer les foules avec son activité graff, durant laquelle les jeunes ont pu réaliser une magnifique fresque.

Merci à tous les partenaires et participants!



Offre d'emploi à la Commune

La Commune de Beauvechain vous invite à rejoindre son équipe en tant qu'agent administratif au sein du Service Cadre de vie. Vous travaillerez dans un environnement dynamique, au cœur d'une administration qui valorise la qualité de vie des citoyens, en vous engageant sur un CDD de 6 mois renouvelable avec possibilité de CDI. Postulez avant le 31 octobre!
Informations et candidatures en ligne via www.beauvechain.eu.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) Une organisation bien utile qui se renouvelle régulièrement !

Le CCCA, par son rôle de porte-parole des Aînés, implique une organisation stable. Celle-ci évolue toutefois en s'ouvrant à de nouveaux représentants qui, ponctuellement, viennent renforcer ses rangs. Ceci permet de garder un œil neuf sur la perception des aînés et de générer de nouvelles activités.

La finalité ultime du CCCA réside dans l'amélioration des conditions de vie des aînés. Les points d'attention sont variés ; mobilité, santé, culture, logement ainsi que toute question pertinente en matière de gestion sociale, comme la lutte contre l'isolement ou la fracture digitale.

Le rôle des membres du CCCA est d'identifier et de mettre en avant les besoins des aînés. Le CCCA a ainsi contribué à la création d'un EPN (Espace Public Numérique). Pour multiplier les échanges informels avec son public, les 55+, le CCCA organise des activités régulières. Durant un peu plus de 3 ans ; 5 conférences à caractère social ou culturel, 5 balades agrémentées d'une valorisation de notre patrimoine, de nombreuses activités conviviales et de rencontres ont été organisées. Les projets ne manquent pas car il s'agit d'«interpeller» et, pour cela, il faut rester innovant et se renouveler.

Le CCCA est aussi renouvelé après l'installation du nouveau Conseil Communal. La Commune procède à un appel public à candidatures qui est largement diffusé (site internet, mailing, affichage dans les endroits stratégiques, etc). C'est ainsi qu'est proposée au Conseil communal, une liste de candidats qui respectent les critères prédéfinis dans le cadre de la procédure d'appel à candidatures.

Parmi les critères, être en contact avec la population des Aînés afin de la représenter utilement. Garder une impartialité, viser la représentation de tous, la population des aînés étant variée tant au niveau social qu'au niveau de ses besoins et intérêts. Être disponible pour participer activement aux débats mais aussi à la mise en œuvre des activités.

Enfin, nouer des relations de confiance avec le public de 55+ et dans bien des cas, cultiver un engagement personnel pour mener à bien cette activité bénévole tout en gardant à l'esprit le rôle que joue le CCCA dans un système démocratique où l'écoute, le dialogue et la participation de tous constituent un facteur clef de succès.

L. Vandenberghe pour le CCCA

Place aux liens

Vous aimeriez recevoir de temps en temps la visite d'un voisin bienveillant ? Le projet Place aux liens vise à mettre en lien des voisins bénévoles avec des voisins aînés souffrant de solitude pour qu'ils partagent ensemble un moment convivial.

Selon les disponibilités et affinités de chacun, les duos de voisins peuvent se rencontrer afin de boire un café, jouer à un jeu de société, sortir pour une promenade, s'échanger des petits services ou simplement discuter par téléphone.

Envie d'en savoir plus ? Contactez Sylvie Degimbe au 010/86.83.24 ou par mail à l'adresse pcs@beauvechain.be.

Restez informés!

Les canaux de communication sont de plus en plus nombreux. Pourtant, il semble que de nombreuses informations n'arrivent pas toujours aux personnes à qui elles sont destinées. Ce bulletin communal reste le canal papier tout public privilégié. De nombreux outils numériques sont également utilisés par l'Administration communale: les réseaux sociaux, le site internet, la newsletter, l'écran à l'entrée de Hamme-Mille, etc.

Savez-vous que la radio de Beauvechain B+ diffuse également les informations officielles, avec notamment l'émission «Le bulletin communal»? S'il vous arrive d'être à l'écoute, vous

À la recherche d'un emploi?

L'Espace public Numérique (EPN) de Nodebais vous propose, en collaboration avec l'Agence locale pour l'Emploi (ALE) de Beauvechain un atelier création de CV le **jeudi 5 décembre de 13h à 17h**.

Vous êtes demandeur d'emploi? Ne manquez pas cette occasion, venez créer ou améliorer votre CV afin d'augmenter vos chances de décrocher le job de vos rêves!

Informations: **Christophe - 0497/58.59.10**
epn@beauvechain.be



avez certainement déjà entendu Virginie du Centre culturel vous parler de l'agenda, ou encore Christophe de l'EPN vous parler du numérique. L'équipe de la radio réalise également des émissions spéciales thématiques et enregistre les conférences organisées à Beauvechain. Vous avez une idée? Une envie? Contactez info@radioplus.be

Vous ne pouvez pas écouter la radio en direct? Les émissions peuvent être réécoutées à la demande sur votre plateforme préférée!

Retrouvez toutes les informations sur www.radioplus.be ou en scannant le QR code.





Mémoire et Patrimoines

L'architecture du 20^e siècle en Wallonie, c'est aussi du patrimoine !

Le patrimoine est le reflet de nos sociétés. Du coup, la notion de ce qui fait patrimoine évolue sans cesse. Depuis quelques décennies la famille des monuments patrimoniaux inclut également des ouvrages plus récents comme des piscines, des ponts métalliques ou des industries. Le « monument » a connu des significations très différentes au cours de l'histoire. Il dépend d'un processus social de sélection singulier à chaque période et à chaque situation géographique. La distinction du fait patrimonial est aussi liée à une autorité qui le désigne comme tel. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la « reconnaissance » ou la « patrimonialisation ». À cette notion s'ajoute celle de la protection. Il va alors être question de biens classés, comme site, comme ensemble architectural ou très justement nommé, comme monument.

Les nombreux projets d'architecture du 20^e s, souvent de qualité, ne bénéficient pas toujours de cette bienveillance, de cette veille attentive liée à un statut de reconnaissance établi tout à la fois par les décideurs, les spécialistes et, sans doute le plus important, la population.

Il s'agit donc là d'un stock bâti qui peut encombrer, déranger quand le souhait est de reconstruire la ville sur la ville ou bien de réaliser l'un ou l'autre projet immobilier. Ce patrimoine en devenir est déjà en danger depuis de nombreuses années.

Durant la législature précédente, la ministre du Patrimoine avait appelé à la création d'un groupe de travail consacré à la protection et la reconnaissance de ce patrimoine spécifique. Une douzaine de personnes issues de divers milieux mais rassemblant une large expertise y ont pris part. Ce groupe de travail était investi d'une double mission : la médiation au bénéfice du plus grand nombre et l'élaboration de pistes en vue d'une protection adéquate.

Si ces objectifs étaient partagés par tous, le chemin pour y parvenir, le tempo et le choix des actions prioritaires ont fait débat. Il faut bien reconnaître que désigner ce qui fera patrimoine au sein d'une production non seulement récente mais aussi marquée par une remise en question des canevas qui ont

eu cours durant des siècles n'était pas une tâche aisée. D'autant plus que cette ambition n'en était pas à son premier coup d'essai. Le cap a été maintenu malgré les difficultés. Le groupe de travail s'est forgé de nouvelles convictions et des résultats ont pu être engrangés.

Si le secteur avait déjà bien conscient depuis longtemps des risques qu'encouraient l'architecture du 20^e siècle, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) et la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont pu avancer ensemble sur cette problématique.

Cette réflexion avait pour objectif de commencer à déterminer les éléments de l'architecture du 20^e siècle en Wallonie qui font patrimoine, et ce afin de sensibiliser tant le public que les décideurs. Aujourd'hui, une liste de ces biens existe. Elle est publique et médiatisée. Je vous invite à aller la parcourir sur [guides.archi](https://guides.archi.be/le-patrimoine-du-xxe-siecle) et sur agencewallonnedupatrimoine.be/le-patrimoine-du-xxe-siecle.

Parmi ces biens, beaucoup devront se réserver le droit de s'adapter avec intelligence – si possible – aux enjeux et défis de leur époque, sans pour autant nier les valeurs qui leur ont donné naissance. Parmi eux, quelques-uns marquent d'ores et déjà un jalon à l'échelle régionale. Ces derniers mériteraient de bénéficier de leur statut emblématique et de prétendre, in fine, à une protection spécifique et adaptée pour assurer leur pérennité.

Aujourd'hui et de manière concrète, nous pouvons observer une réelle prise en considération de la production architecturale plus récente au sein de l'AWaP, qui va l'intégrer plus systématiquement dans son Inventaire régional. Cette sensibilité accrue de l'Administration se traduit déjà par quelques classements, effectifs ou en cours de procédure. Une exposition itinérante de photographies dédiée à ce sujet a commencé son parcours par un arrêt à l'Espace Wallonie à Bruxelles puis s'installera à la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain entre le 2 novembre et le 15 décembre 2024. Une conférence sera donnée à cette occasion, le 14 novembre prochain, intitulée

Le patrimoine du XX^e siècle en Wallonie, par Sébastien Charlier, spécialiste de l'architecture du 20^e siècle, Docteur en Histoire de l'art, responsable du GAR-Archives d'architecture (ULiège).

Un nouveau numéro dans la collection des « Qu'est-ce que le Patrimoine ? » est également accessible, dans sa version papier ou en ligne via : agencewallonnedupatrimoine.be/questceque



Couverture de la monographie éditée par l'AWaP

Il vise à éveiller le regard des plus jeunes sur cette thématique.

Enfin, une monographie intitulée *Le XX^e siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine* a également été éditée par l'Agence wallonne du Patrimoine. Cette publication confiée au GAR (l'ASBL Groupe d'ateliers de recherche, abrité par la Faculté d'architecture de l'Université de Liège), sous la houlette de son responsable scientifique, Sébastien Charlier, vient asseoir la démarche, entreprise et à venir par tous les acteurs du secteur, au bénéfice du patrimoine du XX^e siècle.

Cet ouvrage a bénéficié de l'apport de plusieurs auteurs de référence. Il pose les bases pour que tout un chacun puisse apprécier ce qui constitue le patrimoine architectural du XX^e siècle en Wallonie, qu'il s'agisse de son histoire, de ses mouvements ou encore de sa grande variété typologique. Enfin, une attention particulière est donnée aux enjeux liés aux archives d'architecture, support aussi fragile que primordial pour pouvoir comprendre le message porté par les architectures du siècle dernier et leurs créateurs. La publication est en vente au prix de 35 euros. La commande peut se faire via ce courriel : publication@awap.be ou par téléphone : +(0)81 230 703.

Mathieu BERTRAND

Exposition «Le patrimoine du XX^e siècle en Wallonie» accessible librement du 2 novembre au 15 décembre les mercredi, samedi et dimanche de 13h à 18h à la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Tourinnes-la-Grosse.

Les conférences de la MMC

« Le patrimoine du XX^e siècle en Wallonie »

Par Sébastien CHARLIER - Docteur en Histoire de l'art, responsable du GAR-Archives d'architecture (ULiège)

Date : jeudi 14 novembre

Horaire : de 20 à 21h

Lieu : Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain (23, rue de La Bruyère Saint-Martin – 1320 Tourinnes-la-Grosse)

Inscription obligatoire : mmc@beauvechain.be ou 0473/61.43.08

« Généalogie, mémoire individuelle et mémoire collective »

Par Benoît FRAEYS

Date : lundi 16 décembre

Horaire : de 20h à 21h30

Lieu : Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain (23, rue de La Bruyère Saint-Martin – 1320 Tourinnes-la-Grosse)

Inscription obligatoire : mmc@beauvechain.be ou 0473/61.43.08

Du côté des associations

LE THÉÂTRE DES 4 MAINS FÊTE SES 40 ANS EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2024 À BRUXELLES ET À BEAUVECHAIN !

SPECTACLES - EXPO - FESTIVITÉS

BIENVENUE À TOUS ET TOUTES : PUBLIC, COLLÈGUES, ARTISTES, PROGRAMMATEUR·ICES, ANCIEN·NES, ENFANTS, ADULTES,...

DU 10 AU 18 OCTOBRE À LA MONTAGNE MAGIQUE À BRUXELLES

18 REPRÉSENTATIONS (SCOLAIRES ET TOUT PUBLIC) DE 7 SPECTACLES DES 4 MAINS

- LA GUERRE DES BUISSONS
- LA CLASSE DES MAMMOUTHS
- FRONTERA
- J'AI ENLEVÉ MAMIE
- PINOCHIO LE KIKIRSA
- LES PETITES HISTOIRES GRRROCHONNES
- LES BÊTES DE VIOLETTE

SAMEDI 12 OCTOBRE DE 16H À 19H
BALADE SCÉNOGRAPHIQUE PARMI LES SPECTACLES PHARES DES 4 MAINS (CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE, BOULI AVAL, ...)

VENDREDI 18 OCTOBRE DES 20H
BALADE SCÉNOGRAPHIQUE ET PROJECTION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LE PARCOURS DES 4 MAINS + DRINK D'ANNIVERSAIRE ET MOMENT FESTIF

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE AU THÉÂTRE DES 4 MAINS À BEAUVECHAIN

LE 1^{ER} NOVEMBRE, DES 19H00
VERNISSAGE FESTIF ET SPECTACLES POUR PETITS ET GRANDS

EXPOSITION + DOCUMENTAIRE
DANS LE CADRE DU PARCOURS D'ARTISTES DES FÊTES DE LA SAINT-MARTIN DURANT TOUS LES WEEK-ENDS DE NOVEMBRE (JUSQU'AU 1/12)

PROGRAMME & RÉSERVATIONS

WWW.4MAINS.BE
WWW.LAMONTAGNEMAGIQUE.BE

MERCI À LA MONTAGNE MAGIQUE ET SA MAGIQUE ÉQUIPE

Agenda

● ONE DE BEAUVECHAIN

L'ONE de Beauvechain organise au sein de ses locaux à La Bruyère (rue Longue, 85) des séances massage bébé, portage à l'écharpe, des séances d'information sur le développement du nouveau-né, des dépistages visuels et éveil musical.

Massage bébé: 4 novembre et 2 décembre à 10h

Dépistage visuel: 21 novembre de 14h à 16h30

Portage bébé: 26 novembre à 13h

Informations: Christine VANDENSCHRIK 0499/57.26.63.

CAFÉ-POUSSETTES

Venez profiter d'un temps de rencontre et de sociabilisation avec vos enfants âgés jusqu'à 3 ans. Un moment de pause, d'échange, de partage et de solidarité, convivial et décontracté ! C'est gratuit !

7 novembre et 5 décembre avec contes, 21 novembre avec éveil musical de 9h30 à 12h au premier étage de la Maison de Village de Nodebais (rue de l'Étang 7).

Informations: Christine VANDENSCHRIK 0499/57.26.63

CAFÉ CONTES

Lectures, contes, écriture créative, chant, ateliers, invitation d'artistes... Une fois par mois, venez partager un moment convivial et littéraire animé par la Maison du conte et de la littérature.

7 novembre et 12 décembre (à l'Boutroule d'Ame - rue Auguste Goemans, 20) de 14h à 16h.

Informations et inscriptions : Sylvie DEGIMBE - pcs@beauvechain.be 010/86.83.24

FÊTES DE LA SAINT-MARTIN

Du 10 novembre au 1er décembre 2024. Les Fêtes associent un parcours officiel d'art contemporain, un des plus grands parcours d'artistes de Belgique, un spectacle collectif, un concert et bien d'autres événements. Venez nous rejoindre et profitez de ces moments de découvertes, de rencontres, de partage, et de convivialité !

Informations via www.tourinnes.be

CONCERT DE NOËL

Le traditionnel concert de la Musique royale de la Force Aérienne, suivi d'une réception, aura lieu le vendredi 13 décembre à 20h à l'église St-Sulpice de Beauvechain. Entrée libre. Bienvenue à tous !

TABLES DE CONVERSATION

Tables de conversation en wallon, organisées en collaboration avec la troupe de Théâtre les Longues Pènes, le PCS et le Centre Culturel. Moment convivial où partager vos connaissances en wallon quel que soit votre niveau.

17 novembre et 15 décembre de 11h à 12h30 au Relais Saint-Martin (rue de Beauvechain, 56).

Informations et inscriptions :

Sylvie DEGIMBE - pcs@beauvechain.be 010/86.83.24

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Une campagne de dératisation de la commune de Beauvechain sera entreprise les 3 et 4 décembre 2024.

La société Animal Pest Control effectuera le traitement de tous les biens communaux, des égouts publics, des fosses, des berges et cours d'eau.

Vous avez vu des rats? Contactez l'Administration communale (Service Travaux - 010 86 83 30) ou à la SPRL Animal Pest Control (010/45.05.46) - info@apcsprl.com.

GESTION DES ÉMOTIONS

Découvrez et expérimentez l'intelligence collective avec d'autres parents en situation de monoparentalité (ou en devenir). Parce qu'en tant que **parents solo**, vous êtes les mieux placés pour vous encourager, vous soutenir et vous partager des bons plans ou bonnes pratiques pour solutionner les défis du quotidien.

Atelier gratuit à destination des familles monoparentales **le 20 novembre de 13h à 17h à la Salle de Mille** (rue Jules Coisman, 31A). Sandwiches offerts à tous.

SHOOTING EN FAMILLE

Rejoignez-nous pour un moment magique en famille ! Capturez des instants inoubliables avec vos proches grâce à notre photobooth et personnalisez vos cadres photo pour des souvenirs uniques.

Atelier gratuit à destination des familles monoparentales **le 10 décembre de 16h30 à 19h au Vert Galant** (place communale, 5).

Ces activités sont organisées par Relais Familles Mono et le Plan de Cohésion sociale. Inscriptions via tprbrabantwallon@gmail.com - 0473/52.38.14



AGENDA DU CENTRE CULTUREL

Au Théâtre des 4 Mains

« CASIMIR », lundi 11 novembre à 15h et à 18h, tout public dès 6 ans.

« LES GRANDES MARÉES », samedi 7 décembre à 20h30, pour adultes et ados dès 15 ans.

« TCHÔDRON », samedi 14 décembre à 20h30, tout public dès 11 ans.

Relais Jazz - Au Relais Saint-Martin

Bernard Guyot & Friends, dimanche 10 novembre à 17h.

Martin Salemi « Daylight », dimanche 8 décembre à 17h.

Exploration du monde - Au Centre culturel

« CANADA, terre de grands espaces », mardi 19 novembre à 20h

Goût des Lettres - À l'espace culturel de Néthen

Olivier Terlinden « Au-delà des vieux murs », vendredi 8 novembre à 19h

Rencontre littéraire avec Eric Brucher, repas mitonné par Pierre Decuyper, cuisinier chantant.

Place aux livres, la bibliothèque de Beauvechain

Les jeudis de 10h à 12h, au Centre culturel.

Passage de la camionnette, au Centre culturel, les jeudis 31 octobre, 21 novembre et 12 décembre, de 10h à 12h.

A L'BOUTROULE, un estaminet culturel au Centre culturel

Le Café du Matin, les jeudis de 8h30 à 12h00, hors congés scolaires.

Le Café Contes, le jeudi 7 novembre de 14h à 16h, en collaboration avec le PCS et la Maison du Conte.

NOUVEAU - Atelier photo, les lundis de 17h à 19h30.

NOUVEAU - Tables de conversation en italien, les mardis de 17h à 18h30.

Informations et réservations sur www.lecentreculturel.be

